



Paris, le 29 mai 2007

Mr René Dijkstra
General Manager
DARE!!
Vijzelmolenlaan 7
3447 GX WOERDEN
The Netherlands

V/Ref. : 07K00990COR01
N/Ref. : DIR/07/075/DP/MAT

Sujet : Calibration in France

Monsieur,

En réponse à votre demande par courrier référencé ci-dessus, je vous confirme que le Cofrac et RvA étant tous les deux signataires de l'accord de reconnaissance multilatéral d'EA (EA MLA) l'accréditation de RvA doit être reconnue comme aussi digne de confiance que celle du Cofrac, dans le cadre d'une portée d'accréditation identique.

Par la présente, j'atteste donc qu'un certificat d'étalonnage portant le logo de RvA doit être considéré de la même manière que s'il portait le logo du Cofrac.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées

Le Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Daniel PIERRE", enclosed within a blue circular scribble.

Daniel PIERRE

Copie : M. André BAREL, Dutch Accreditation Council